

VERS UN PARTENARIAT EURO-MÉDITERRANÉEN DE L'ÉNERGIE

Monseigneur,
Madame la Directrice générale de l'UNESCO,
Madame la Présidente, chère Élisabeth Bréaud,
Messieurs les Ministres,
Cher Mounir Bouchenaki,
Excellences,
Monsieur le Directeur général de l'Institut océanographique,
Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je souhaite remercier très vivement les organisateurs de cette importante manifestation pour leur invitation et l'opportunité qu'ils m'ont donnée d'exposer devant vous la vision et l'action de l'Union pour la Méditerranée, pour l'avenir du partenariat euro-méditerranéen.

Je suis particulièrement heureux de me retrouver en Principauté de Monaco, où j'ai eu l'honneur et le privilège, Monseigneur, de servir auprès de vous, en tant qu'Ambassadeur de Sa Majesté le roi du Maroc. Monaco est un partenaire très actif des relations euro-méditerranéennes. Je veux saisir l'occasion de ma présence ici pour rendre un hommage appuyé à l'engagement de Votre Altesse en faveur du développement de la Méditerranée.

Aujourd'hui, dans le contexte des mutations profondes que vit notre région, mutations qui s'inscrivent dans l'évolution structurelle de l'économie mondiale, il est impératif pour la Méditerranée de créer un cadre régional d'action et de coopération, basé sur une vision stratégique et sur des projets concrets qui portent un véritable potentiel pour le développement de la coopération régionale. C'est le pari que fait l'UPM aujourd'hui.

Il s'agit d'un cadre privilégié pour le dialogue et pour une collaboration plus poussée entre les deux rives de la Méditerranée, regroupant les 43 pays, avec pour mission la promotion de projets concrets de déve-

loppement, susceptibles de bénéficier aux populations de la région.

Cet instrument régional privilégié qu'est l'UPM a adopté un mode de fonctionnement paritaire, reposant sur le principe de « responsabilité partagée », qui permet à chacun, au Nord comme au Sud, de s'impliquer dans l'avancée de projets que nous avons identifiés ensemble. Nous bénéficions, de surcroît, de l'appui déterminé des institutions européennes qui, à la suite de la France, ont pris, le 1^{er} mars 2012, la coprésidence Nord de l'Union pour la Méditerranée qu'elle partageait avec la Jordanie qui assumait la coprésidence Sud. Cette nouvelle gouvernance et l'implication désormais directe des institutions européennes — Commission européenne, Service européen d'action extérieure, Conseil de l'union européenne — mettent en évidence de nouvelles synergies et confirment l'UPM comme acteur privilégié de la coopération régionale. Cette dynamique politique accompagne de façon opérationnelle celle des États membres.

C'est dans ce contexte que le Secrétariat de l'UPM, conformément à son mandat, développe une action déterminée dans des secteurs-clés pour la région — les transports, l'énergie, l'eau, la recherche, l'emploi, entre autres — et dans des projets de taille variable (du grand plan solaire, à des micro-projets sur l'emploi) mais qui sont tous indispensables à l'avenir de la région. Nous agissons dans l'identification des projets, l'assistance technique aux promoteurs, le montage financier — avec notre réseau d'institutions financières internationales, les financements bilatéraux et l'implication croissante du secteur privé — et nous veillons également au *monitoring* de la mise en œuvre des projets.

Je voudrais citer ici trois exemples de projets dont les financements ont été assurés, et qui vont ainsi être effectivement mis en œuvre dans les semaines à venir : un important projet visant à surmonter les défis de la gouvernance, pour la mobilisation de financements dans le secteur de l'eau en Méditerranée : il sera officiellement lancé en mai prochain :

- un projet dans le domaine de la logistique et des transports — d'une importance reconnue par les pays de la région — le programme LOGISMED Training Activities (LOGISMED-TA), qui prépare la création d'un réseau de Plateformes Logistiques Méditerranéennes, indispensable à la compétitivité de la région. Ce projet sera lancé en juin ;
- le projet de Association of Organisations of Mediterranean Businesswomen (AFAEMME)¹ visant à promouvoir l'entrepreneuriat

1. Les projets de AFAEMME et LOGISMED-TA ont été respectivement lancés en avril et juin 2013.

chez les jeunes femmes, et dont la mise en œuvre sur le terrain débutera effectivement le mois prochain.

Dans le même temps, des progrès significatifs interviennent dans de grands projets structurants pour la région, sur lesquels travaille l'institution à Barcelone :

- le projet d'une usine de dessalement d'eau pour la population de Gaza : projet de plus de 350 millions d'euros avec un impact régional et politique qui n'aura échappé à personne ;
- la réalisation de la section centrale de l'autoroute trans-maghrébine qui reliera, je l'espère de tout cœur, Casablanca à Alger et à Tunis ;
- l'Université euro-méditerranéenne de Fès, nouveau grand centre international d'enseignement supérieur et de recherche, spécialisé dans les questions euro-méditerranéennes.

Au nombre des grands secteurs et des projets stratégiques sur lesquels nous travaillons, figurent, bien entendu, les énergies renouvelables et le PSM, dont les organisateurs de ce colloque ont souhaité que je vous en entretienne.

La production d'électricité des pays du sud et de l'est de la Méditerranée est, pour plus de 80 %, d'origine fossile ; le reste est principalement d'origine hydraulique. La demande d'électricité croît de 6 à 7 % par an. Ce qui signifie un triplement des besoins dans vingt ans.

Le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique est donc une nécessité incontournable pour la région méditerranéenne.

Le pourtour méditerranéen dispose d'un potentiel considérable pour le développement des énergies renouvelables (irradiation solaire élevée, conditions souvent exceptionnelles pour l'éolien, surfaces disponibles considérables...) qui peut permettre à la fois de contribuer à satisfaire une demande interne en forte croissance et d'exporter de l'électricité verte vers l'Europe.

Le moment actuel est particulièrement favorable. Les énergies renouvelables, en particulier éolienne et solaire, se développent rapidement. Les pays le plus activement engagés dans le développement des énergies renouvelables sont des acteurs essentiels pour leur développement et pour l'efficacité énergétique dans la région méditerranéenne. Je pense notamment à l'Allemagne.

L'Union européenne a, pour sa part, lancé une politique ambitieuse de lutte contre le changement climatique. Dans ce cadre, la proportion d'énergies renouvelables a été fixée à 20 %, d'ici à 2020.

L'utilisation de mécanismes flexibles permettant un meilleur rapport coût/efficacité est un élément-clé de l'approche européenne pour atteindre ces objectifs, ce qui devrait favoriser les exportations d'électricité verte des pays du sud de la Méditerranée vers l'Europe.

De l'autre côté de la Méditerranée, de nombreux États ont également lancé des stratégies ambitieuses visant à développer les énergies renouvelables, à augmenter l'efficacité énergétique et à atténuer le changement climatique, et se sont fixé des objectifs chiffrés à moyen et long terme. Je pense surtout aux plans nationaux lancés au Maroc, en Algérie, en Tunisie et je salue mes amis tunisiens et algériens qui sont dans la salle. Pour l'avoir suivi personnellement, je connais la progression considérable du Plan solaire marocain.

Je veux insister ici sur l'importance de construire des solidarités régionales en matière énergétique, pour conforter la compétitivité de nos économies, et assurer le bien-être des sociétés et des populations. Le partenariat dans le domaine des énergies renouvelables est un axe fondamental, stratégique, au plein sens du terme, dans le rapprochement des deux rives méditerranéennes pour les années qui viennent.

Le Plan solaire méditerranéen poursuit 4 objectifs principaux :

- parvenir, à l'horizon 2020, à une capacité installée de 20 GW d'électricité d'origine renouvelable, principalement éolienne et solaire ;
- exporter vers l'Union européenne une partie de l'électricité ainsi produite pour favoriser la réalisation de projets rentables et durables ;
- promouvoir la maîtrise de la demande d'énergie et l'efficacité énergétique dans tous les pays de la région ;
- créer des emplois et des capacités industrielles dans les pays sud-méditerranéens.

L'UPM agit comme un catalyseur, créant des plateformes de travail où se réunissent les acteurs-clés dans la région. Elle travaille avec l'ensemble des acteurs à la définition d'un cadre partagé — le PSM² Master Plan — qui sera soumis à l'approbation des États membres lors d'une Conférence ministérielle euro-méditerranéenne prévue fin 2013.

Le Master Plan est organisé autour de 5 problématiques :

- le développement d'un cadre politique et réglementaire habilitant ;
- le renforcement d'outils financiers de support ;
- la promotion de systèmes d'infrastructures de transmission ;

2. Plan Solaire Méditerranéen.

- le support du développement industriel et de la création d'emplois ;
- l'amélioration du développement des capacités et le transfert de *know-how* ³.

Un autre axe majeur est l'identification et le soutien de projets-pilotes présentés par les États membres et les promoteurs privés (projets en Tunisie, Jordanie, Egypte).

Enfin, nous préparons des propositions sur des mécanismes de financement et de garanties innovants. Nous travaillons sur un mécanisme politique et réglementaire de couverture des risques (MSP *risk sharing facility*).

Notre action est, par définition, participative et collective. L'UPM veut être un espace de dialogue, d'action et de collaboration. Nous cherchons à construire un processus régional en prenant en compte les stratégies et les spécificités nationales. Un cadre régional est en effet nécessaire pour développer l'intégration des marchés, des objectifs et des outils communs, ainsi que les infrastructures nécessaires. Nous travaillons pour montrer que, dans la région méditerranéenne, la coopération est possible. Nous travaillons pour contribuer à créer un partenariat, une vraie communauté de l'énergie, regroupant les deux rives de la Méditerranée.

Le secteur des énergies renouvelables, et sa contribution essentielle au développement durable en Méditerranée, doit être, dans les années à venir, le secteur où nous démontrerons l'utilité, la pertinence et l'efficacité d'un véritable partenariat euro-méditerranéen.

Je vous remercie de votre attention.

Fatallah SIJILMASSI

Secrétaire général de l'Union Pour la Méditerranée

3. Savoir-faire.